

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/01/2012

Absents :

- JOEL TABOURIECH
- ERIC DIT pouvoir à ALAIN SAUREL
- Irène MARINI

La séance a été ouverte à 20h 25

1) Travaux Ecole

Le conseil a donné son accord pour la réalisation des travaux de sécurisation de la cour de l'école et a retenu les devis proposés par l'entreprise Métallerie du Bugey:

- 1339,52 euros pour les portillons
- 2571,40 pour la pose d'un grillage coté rue
- 657,80 pour la pose d'un grillage coté cour

2) Numérotation des rues

Le Conseil a accepté le devis de la société JBSI, présenté par le premier adjoint M.FRANCOIS, pour un montant de 3 931,45€. Quatre cent plaques seront distribuées aux habitants.

3) Logement de la Cure

Compte tenu de l'état de vétusté de ce logement, le conseil a décidé, sur proposition de M. Le Maire, de consulter le CAL-PACT de l'AIN pour établir un diagnostic.

Le Conseil précise que les travaux éventuels ne seront réalisés qu'après accord de tous les partenaires et consultations des organismes sociaux. Toutes les mesures nécessaires seront prises pour ne pas perturber les conditions de logement des locataires actuels.

4) Vérification des poteaux incendie.

Suite au rapport établi par la SOGEDO qui fait état de travaux à réaliser sur deux hydrants, le conseil a chargé M. Le Maire de demander un chiffrage à la SOGEDO.

5) Station d'assainissement de PREVEYZIEU

Les offres des entreprises sont en cours de dépouillement et le choix de l'entreprise interviendra après rapport du bureau d'études.

6) Subvention exceptionnelle

Le conseil répond favorablement à la demande de M.JP NEHR et de l'association "Ane en Bugey" et a accordé une subvention exceptionnelle de 300€ pour l'organisation de la course pédestre du 1^{er} avril 2012 qui réunira l'ensemble des associations de la commune autour de cette manifestation d'envergure.

La séance a été levée à 22h30.

LE MAIRE

Alain SAUREL